



Programme de soutien financier

JEUDIS EN CHANSONS, 17^E ÉDITION **3 juillet au 14 août 2025**

Les soirées des jeudis en chansons sont au cœur de la mission de la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec (SSJBCQ). Nous sommes heureux de vous annoncer le retour de ces soirées en français tant appréciées pour une 17^e édition.

Nous vous invitons à prendre connaissance des caractéristiques suivantes et **soumettre votre formulaire d'inscription au plus tard le 22 novembre 2024.**

Objectif du programme

Le programme de soutien financier des Jeudis en chansons du Centre-du-Québec vise à promouvoir la richesse du français et à dynamiser les municipalités rurales centricoise avec son support dans l'organisation de spectacle **EXCLUSIVEMENT FRANCOPHONE**.

En soutenant ces événements, ce programme devient un pilier du rayonnement culturel, en renforçant l'appartenance et la fierté dans des communautés où le français reste l'essence de leur identité.

Conditions d'admissibilités des spectacles

- ✦ se tenir un jeudi soir du 3 juillet au 14 août 2025 au Centre-du-Québec;
- ✦ début du spectacle à 19h00;
- ✦ avoir lieu à l'extérieur, sauf en cas de mauvais temps;
- ✦ durée minimale de 90 minutes;
- ✦ exclusivement en français même si la prestation est plus longue que 90 minutes;
- ✦ être gratuit;

Obligations

- ✦ remettre le formulaire dûment complété avant le 22 novembre 2024, 18h;
- ✦ conclure une entente avec un artiste ou un groupe centricois avec le contrat de la SSJBCQ;
- ✦ prévoir le matériel et l'équipement de base (lieu de scène, électricité, éclairage adéquat, sonorisation, accès aux toilettes à proximité, espace privé pour les artistes, bouteille d'eau, etc.);
- ✦ avoir un maître de cérémonie afin de présenter la soirée, remercier la SSJBCQ, les partenaires financiers locaux et majeurs;
- ✦ Faire la promotion locale du spectacle, en mentionnant la SSJBCQ et les partenaires majeurs;
- ✦ compléter un budget final équilibré et une évaluation de votre soirée dans un délai de 3 semaines après la tenue de votre événement.



Financement

Le soutien financier ne peut excéder 75% des dépenses admissibles encourues pour l'organisation, sans toutefois dépasser la somme de 1 000\$.

Pour recevoir le paiement, l'organisation doit avoir respecté toutes les conditions et obligations. Advenant que les conditions, obligations ou le délai ne soient pas respectés, aucune subvention ne sera accordée.

Processus de sélection

Notre comité de sélection examinera les demandes et proposera les candidatures selon les choix de dates demandées de façon à ne pas nuire aux municipalités voisines. Une municipalité par semaine par MRC autant que possible.

Les candidatures offrant une activité faisant la promotion de la langue française **autre que la prestation en français** retiendront particulièrement l'attention du comité. Ainsi que les demandes avec une offre alimentaire (souper) sur place.

Il est fortement recommandé aux organisations indépendantes d'obtenir le soutien de la Municipalité. À défaut de quoi la SSJBCQ se réserve le droit de sélectionner la demande la plus prometteuse pour la population si plus d'une demande par municipalité était reçue.

Les subventions accordées seront annoncées en décembre 2024.

Le dévoilement du porte-parole ainsi que le calendrier officiel de la série de spectacles seront annoncés en mars 2025

Contact

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter Louise Talbot au courriel communication@ssjbcq.quebec ou via téléphone au 819 478-2519 poste 106.